L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 3 FÉVRIER.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les steamers [illegible] du Nord:
LAFAYETTE, capt. [illegible] – janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine [illegible]

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France [illegible] New York.

REMARQUE SPÉCIALE.—[illegible]

L. GRAND & Cie, [illegible]

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers [illegible] LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

[illegible]

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans—
Premières cabines.......... [illegible]
Entrepont.......... [illegible]

[illegible]

Ed. F. STOCKMEYER, Agent, No. [illegible] rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY,..... Capt. Geo. L. Norton
HERMAN,..... Capt. [illegible]
GEN. MEADE,..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES,..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI,..... Capt. W. F. Henry.
WESTERN METROPOLIS,..... Capt. H. S. Quick.
GEORGE B. SOUDER, Capt. [illegible]

Partira de New-York, tous les samedis, Le steamer

GEN. MEADE,
A. W. Sampson, commandant,

partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 4 février, à 8 heures du matin.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres.......... $50 00.
Entrepont.......... 25 00.

[illegible]

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. [illegible]

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer
CORTES,
Horatio Nelson, commandant,
partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 4 février, à 8 heures A. M.
Passage.......... $50.

[illegible] pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 42.

Vicksburg.

[illegible] les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

POUR LA RIVIÈRE ROUGE.

SAMEDI, 4 février à 5 heures P. M. [illegible]

Le beau paquebot BELLE OF ALTON, John A. Braner, capt., G. C. Hamilton, commis.
[illegible] LORD & McPEAK, Gravier No 76, C. D. HITE Tchoupitoulas, No 17, J. JANNEY, coin Delta et Canal.
[illegible]

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.
Bi-Hebdomadaire.

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine.
[illegible]

JOHN JANNEY,
[illegible]

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. B. Greathouse, capitaine,
[illegible]

Pour la Côte et Baton-Rouge.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capt. Wm. R. B. Barranco, [illegible]

SINNOTT & ADAMS,
Au No. 11 du Commercial Place

La Côte et Donaldsonville.

POUR LA CÔTE ET DONALDSONVILLE.

La ligne des Planteurs — FROLIC, J. Reynaud capitaine, Joffrion commis—Départ de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Pour la côte et Donaldsonville.
—Paquebot régulier de la côte. [illegible] HENRY [illegible]

J. J. COMEAUX,
No 36, Vieille-Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
BIG HORN,
Jos. F. Auger, capitaine, P. A. [illegible] et N. R. Dupuis, commis.
[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS & LOCKPORT PACKET.
Deux voyages par semaine.

FLICKER,
N. D. Dupuis capitaine,
[illegible]

Paquebot du Bayou Lafourche.
[illegible] Pour Donaldsonville, Bayou Lafourche et tous les débarcadères [illegible] TERREBONNE, [illegible]

Pour la Côte jusqu'à la paroisse St-Jacques
Le nouveau paquebot [illegible] BANNOCK CITY, [illegible]

[illegible]

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Vallée des États-Unis, entre Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

CAMELIA,
[illegible]

Banque d'Épargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51 ...... RUE DU CAMP 51

[illegible]

TEXAS.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Les steamers en fer suivants, [illegible] et à basse pression, composent la ligne:

W. G. HEWES, J. C. HARRIS, AUSTIN, ST-MARY, AGNES, [illegible], ALABAMA, MORGAN, CLINTON, MATAGORDA, JOSÉPHINE,
CITY OF NORFOLK,
WHITNEY et HUTCHINSON.

[illegible]

W. G. HEWES,
[illegible] Capitaine B. S. SOUBRE,
[illegible] pied de la rue St-Joseph.
Il ne sera pas reçu de fret après 4 1/2 h. P. M.
Le fret pris à des prix spéciaux.
[illegible]

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents,
Coin Magazine et Natchez.

Pour Rockport et Corpus Christi.

Chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas

Et ligne de STEAMERS DE MORGAN, pour Rockport, Fulton, St-Marys et Corpus Christi, par la voie du railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas et la ligne de steamers Morgan.

Le SAMEDI, 4 février 1871,
Le steamer en fer
ALABAMA,
Capitaine J. BENSON,

Partira de Brashear City à l'arrivée du train de 7 1/2 h. du chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas.
Le fret pour St Mary's et Corpus Christi débarqué à Rockport.

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents,
Bureau, coin Magazine et Natchez

Route de la Baie de Berwick,

à l'intérieur, par la voie du railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY vis à vis la place Jackson, à 7 1/2 h. A. M., et le train quitte le dépôt d'Alger à 8 h. A. M. pour arriver à Brashear City à midi. De ce dernier point prenant la ligne des steamers Morgan pour Galveston
Les steamers

JOSÉPHINE,
Capitaine J. N. LEWIS,
MARDIS et VENDREDIS;
CITY OF NORFOLK,
Capitaine J. BROWN,
MERCREDIS et SAMEDIS;
MATAGORDA,
JEUDIS et DIMANCHES.

On peut se procurer des billets de passage et s'assurer des cabines, tous les jours excepté le dimanche, jusqu'à 5 h. P. M., au bureau des agents, ou en débarcadère du ferry le matin du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents,
Coin Magazine et Natchez.

MOBILE.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des États-Unis.—Ligne Morgan—

MARY, LOUISE,
FRANCES, LAURA,
SARAH.

CHANGEMENT DE PRIX.

Passage dans la Chambre, $5, comprenant le lit; les repas extra.—Passage d'Entrepont, $2.50.

Un des steamers ci-dessus partira tous les jours à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain, à 4 h. P. M.

Les connaissements seront signés pour toute la route jusque sur la rivière Alabama et les localités intérieures de l'Alabama et de la Géorgie.

A partir du 10 janvier 1871, il sera signé des connaissements pour toute la route depuis la Nile-Orléans jusqu'à Chattanooga et les points intermédiaires que voici: Wetumpka, Calera, Randolph, Montevallo, Columbiana, Wilsonville, Childersburg, Alpine, Talladega, Munford, Oxford, Jacksonville, Cross Plains, Pryor's Cave Springs, Rome et Dalton. Il sera pris du fret par 100 livres. Tous les connaissements pour la route entière devront être signés avant 3 1/2 h. P. M., pour les marchandises expédiées avant 4 h. P. M., autrement le fret sera fixé au taux local jusqu'à destination.

Les expéditeurs sont avertis que la ligne Morgan n'encourra aucune responsabilité pour les marchandises à livrer au delà de Mobile, cette dernière ville formant l'extrémité de la dite ligne.

Toutes les marchandises doivent être marquées en plein pour le lieu de destination.

Fret assuré à un taux plus faible de moitié que celui fixé par les Compagnies d'Assurance, le 1er juillet 1866.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents,
Coin Magazine et Natchez.

Pour les villes de bains

SUR LE MISSISSIPPI SOUND,
LIGNE DES STEAMERS MORGAN.

Des steamers de cette ligne feront le service entre l'extrémité du Chemin de Fer de Pontchartrain et les principales villes de bains sur le Mississippi-Sound, dans le courant d'avril. Il y aura un Départ Quotidien, aller et retour.

Le prix du passage et du fret sera fixé à UN TAUX EXTRAORDINAIREMENT BAS.

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents.

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des États-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nile-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bellanger et pour Houma, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures. [illegible]
CHS. A. WHITNEY & CO., Agt

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Chattanooga.
SECTION DE MOBILE.
DEUX TRAINS EXPRESS PAR JOUR.

A partir de lundi 23 janvier 1871 le service des trains de voyageurs sera fait comme suit:

Départ de la Nouvelle-Orléans pour Mobile et les stations intermédiaires, à 8 heures du matin et à 3 heures après-midi.

Les trains partiront du pied de la rue du Canal.

Arrivée à Mobile à 2 h. 30 m. de l'après-midi et 3 h. 40 m. du soir.

Départ de Mobile pour la Nouvelle-Orléans et les stations intermédiaires à 5 h. 15 m. du matin et 3 h. 30 m. après-midi. Les trains partiront du pied de la rue du Gouvernement.

Arrivée à la Nouvelle-Orléans à 2 h. 30 m. après-midi et 9 h. 30 du soir.

Prix des places de la Nouvelle-Orléans à Mobile: 5 piastres.

Correspondance à Mobile par le train de 8 h. du matin avec le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio pour St Louis, Chicago, Louisville, etc., et par le train de trois heures après-midi avec le chemin de fer de Mobile et Montgomery, pour Montgomery, Atlanta, Augusta, Savannah, Jacksonville (Fla), et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Trains de marchandises tous les jours dans chaque direction. Le fret est reçu au pied de la rue Julie, avant 3 h. après-midi et est délivré à Mobile le lendemain matin.

Tarifs du fret aussi bas que par n'importe quelle autre voie.

Pour billets de parcours ou toute autre information, aussi bien que pour tarif du fret, s'adresser aux Bureaux de la Compagnie, angles des rues du Camp et Commune,

J. B. KENDRICK,
Surintendant-général.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1871

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER — DE LA —

Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

Avis aux Expéditeurs de Fret.

A partir du 10 janvier 1871, les connaissements seront signés, de la Nile-Orléans, par ce chemin, pour Meridian, Gainsville, les stations sur la branche de Gainsville et tous les points du chemin de fer de Mobile et de l'Ohio:

Pour Chattanooga et les points intermédiaires suivants:

Wetumpka, Calera, Randolph, Montevallo, Columbiana, Wilsonville, Childersburg, Alpine, Talladega, Munford, Oxford, Jacksonville, Cross Plains, Pryors, Cave Springs, Rome et Dalton.

Pour Knoxville, Cleveland, New Market, Mossy Creek, Talbott, Morristown, Russellville, Whitesburg, Rogersville Junction, Midway, Greenville, Henderson, Jonesboro, Fullers, Limestone, Telfords, Johnsons, Carters, Union, Bristol, Lynchburg, &c., &c.

Montgomery et Pensacola;
Pour les points suivants de la Géorgie:
West Point, Columbus, Macon, Fort Valley, Savannah, Augusta, Atlanta, &c.
Dans la Caroline du Sud, pour Columbia, Camden, Charleston, &c.
Pour Selma et tous les débarcadères de la rivière Alabama.
Les expéditeurs doivent se rappeler
Qu'il n'y a pas de transfert de marchandises
entre ici et Mobile par ce chemin de fer et que
Les taux seront aussi bas que ceux des autres voies.

Tous les connaissements doivent être signés soit au dépôt de fret, au pied de la rue Julie, soit au bureau général de fret, au coin des rues Camp et Commune, avant 3 heures du soir, pour les marchandises embarquées à 3 1/2 h. P. M. le même jour. Si les connaissements ne sont pas présentés ainsi, les consignations ne seront pas expédiées avant le lendemain ou tant que les connaissements n'auront pas été signés.

Toutes les marchandises doivent porter clairement le nom du consignataire et la destination.

J. B. KENDRICK,
Surintendant-Général.
WM. J. PHELPS, Agent-Général pour le fret

Voyageurs ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nile-Orléans tous les jours (le dimanche excepté) et se relie à

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 h. du soir se relie aux heures indiquées à

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et vont à New-York en 70 heures!

[illegible]

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
E. G. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

A partir de lundi, [illegible]

DU LAC.	DE LA VILLE.
[illegible]	[illegible]

Le Dimanche, les convois partiront de la rue [illegible]

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

Newfoundland BITTER.

VOILA donc ce que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. [illegible]

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont [illegible]

Santé intacte et florissante

[illegible]

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps, sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liquides alcooliques entre les repas.

L'alcool, absorbé, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes en fusionnent [illegible]

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

[illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. [illegible] le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

L'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer [illegible] le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou à la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, [illegible]

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, [illegible]

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. [illegible]

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des marais de la rivière, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et suivant d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; [illegible]

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, [illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
ses agents, le vendent par charettes au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.
Nile-Orléans, Chicago et l'Ouest.

Le Chemin de fer central de l'Illinois et la Blue Line, via Cairo, prend le fret de la Nile-Orléans sur des bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.

Les taux, les connaissements de la Nile-Orléans par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 32 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drays et de transfert à Cairo; leurs marchandises sont toujours couvertes et l'expédition n'en coûte rien.

JAMES T. TUCKER,
Agent général.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

TRUSTEES:

Charles Briggs,	[illegible]
Ant. Carrière,	[illegible]
Geo. A. Fosdick,	[illegible]
R. Brugier,	[illegible]
P. Anderson,	[illegible]
A. Freyhan,	[illegible]
Geo. W. Dunbar,	[illegible]
F. F. Stockmeyer,	[illegible]
Geo. W. Hynson,	[illegible]
A. Montgomery,	[illegible]
Henry Vose,	[illegible]
E. Marqueze,	[illegible]
Chas. Weishaar,	[illegible]
A. Lacoste,	[illegible]
Frank Williams,	G. D. Fisher,
Thomas Byrne,	O. Pressprich,
	Richard Nugent.

Compagnie MOBILE d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

[illegible]

Primes sur risques d'incendie.......... [illegible]
Primes sur risques de rivière.......... [illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans
Assermentés et signé pardevant moi, ce 19 janvier 1871.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une assemblée qui a eu lieu ce 18 janvier 1871, ont adopté à l'unanimité, les résolutions suivantes:

RÉSOLU que SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats de profit, non encore payés, soit payés aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du 13 février prochain; de plus, qu'un dividende-scrip de VINGT-CINQ pour cent soit déclaré sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera délivré des certificats à partir du 15 mars prochain.

ALF. MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1870.
Pour risques d'incendie.......... $277,584 30
Pour risques de mer.......... 31,267 19
Pour risques de rivières.......... 39,250 08

[illegible]

Bénéfice.......... [illegible]

COMME SUIT:

[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

ACTIF:

[illegible]

PASSIF:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINKS, Secrétaire.

Assermenté et signé, ce 16 janvier 1871, pardevant moi.

JOHN MONTAMAT,
Troisième Juge de Paix.

Le 12 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participant de l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du LUNDI de mars prochain, savoir:
[illegible]

Directeurs:

GEO. URQUHART,	M. PAYRO,
A. ROCHEREAU,	PLACIDE FORSTALL,
G. W. BABCOCK,	AUG. REICHARD,
T. B. BLANCHARD,	E. MILTENBERGER,
A. SCHREIBER,	W. B. SCHMIDT,
CHS. LAFITTE,	J. TUYES.

FRANK McHANNY vs PATRICK MAGIN.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. B. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Assurance à Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

[illegible]

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

État de la Louisiane—Paroisse d'Orléans. Ville de la Nile-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 21 janvier 1871.

ANDREW HERO Jr.,
Notaire public.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
JNO. [illegible] GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

—Directeurs:—

John O. Gaines.	H. J. Mart.
B. Biscoe,	Henry Renshaw,
I. N. Marks,	W. B. Seymour,
J. Weis,	R. S. Venables,
W. A. Kent,	Richard Flower,
Hugh Wilson,	Thomas Sloo.

ASSOCIATION D'ASSURANCE — DE LA — Nouvelle-Orléans.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nile-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 4 janvier 1871.

G. LE GARDEUR, Jr.,
Notaire Public.

Le 3 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE POUR CENT, comptant — dividende qui sera payé à partir du 15 février prochain, par des crédits sur les billets fournis pour actions, au "pro rata" du montant de primes payé par chaque actionnaire.

C. CAVAROC, Président.
F. E. BERNARD, Vice-Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

—Directeurs—

Chs. Cavaroc,	F. E. Bernard,
Chs. de Ruyter,	M. Cambon,
A. Reichard,	U. Marinoni,
Léon Haas, Jr,	Arthur Poincy,
E. F. Mioton,	Ant. Lanata,
W. Agar,	J. Eglé.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

194 ...... RUE DU CANAL 194

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

[illegible]

Directeurs.

[illegible]

Established in 1841. FORSYTH U. S. STANDARD SCALES.

THE FIRST PREMIUMS AWARDED WHEREVER EXHIBITED.

200 Varieties Scales.

[illegible] FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL [illegible] SCALES, DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. These SCALES are specially adapted to wet and [illegible] The levers being [illegible] and protected from dirt, rust, dampness and over loaded [illegible] R. R. cars.

EVERY DESCRIPTION OF
DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET AND GROCERS' SCALES.

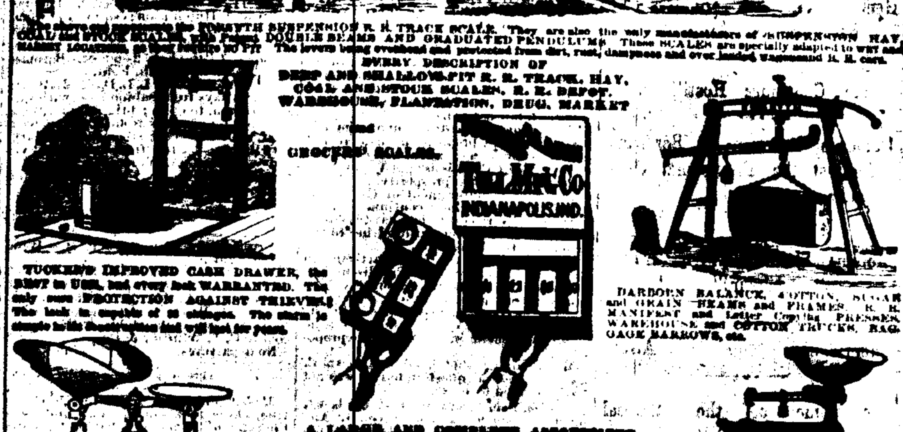

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only sure PROTECTION AGAINST THIEVES. The lock is capable of 80 changes. The alarm is simple [illegible]

DARBORN BALANCE, COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES, R. R. MANIFEST and Letter Copying PRESSES, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, BAGGAGE BARROWS, etc.

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT

of the above articles always on hand and for sale by

FORSYTH, ELLISON & CO.,

General Agents for the Gulf States, No. 69 Magazine street, N. O.

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant, des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nile-Orléans

Assermentés et signé pardevant moi, ce 26 mai 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
F. M. Foley,	J. J. Gerrard,
A. G. Ober,	A. Thompson,
P. Gilmore,	John Phelps,
A. Homer Bader,	B. H. Summers.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ:
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HEFFE, Assistant-Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. B. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. Hatch,	T. A. Russell,
A. M. Britton,	Jambe Legg,
A. B. Garrison,	J. H. Harvey,
	A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 28, Carondelet.

AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'État.

MÉDECINS-INSPECTEURS:
J. M. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:

James Jackson,	Octave Voorhies,
R. T. Merrick,	F. M. Hatch,
Robert Mara,	C. H. Mouton,
Thos. Erwilliams,	L. A. Wiltz,
R. B. Simmes.	

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, laquelle ne sont pas [illegible]

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE — DE — P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa réputation, [illegible] UN GRIL MOBILE ou PORTE-CENDRES, [illegible] LE NOUVEAU GRIL [illegible]

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN,
No 26 de la rue du Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau.

"BRILLIANT" DE BUCK.

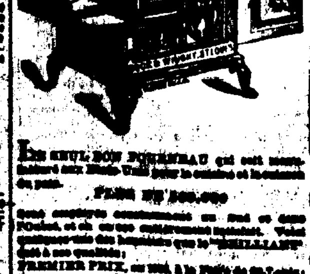

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux États-Unis pour la cuisine et la consommation du pain.

PLUS DE 200,000

[illegible]

PREMIER PRIX, en 1858, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'État de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine, allez au No

46...... RUE DU CAMP...... 46

Et achetez un "BRILLIANT."

[illegible]

BOURBON WHISKY FROM J. A. MILLER, PARIS, OLD BOURBON Co., KY.

OLD BOURBON WHISKY.

We call the particular attention of the Wholesale Trade to our stock of PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKYS, the largest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky, Old Bourbon Whisky, so well known in the trade for its purity and uniformity in quality, and to improve flavor than any other Whisky here, and in the finest cooperage. We have different ages, for instance, 1, 2, 3, 4 and 5 years old, at prices varying as to age.

BEWARE OF COUNTERFEITS.

[illegible]

FOR SALE, ALSO,

Provisions, Breadstuffs, Whisky,

[illegible]

GOBB, SOLOMONS & CO.,
59 MAGAZINE,
New Orleans, La.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT — OF THE —

Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 26, 1870.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following Statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870:

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
F. M. Foley,	J. J. Gerrard,
A. G. Ober,	A. Thompson,
P. Gilmore,	John Phelps,
A. Homer Bader,	B. H. Summers.

Louisiana Mutual Insurance Company.

[illegible] Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of [illegible]

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

[illegible]

TRUSTEES:

Charles Briggs,	Jno. Thornhill,
Ant. Carrière,	John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	[illegible]
R. Brugier,	[illegible]
P. Anderson,	[illegible]
A. Freyhan,	W. C. Black,
Geo. W. Dunbar,	Thos. H. Hunt,
F. F. Stockmeyer,	[illegible]
Geo. W. Hynson,	[illegible]
A. Montgomery,	[illegible]
Henry Vose,	[illegible]
E. Marqueze,	[illegible]
Chas. Weishaar,	[illegible]
A. Lacoste,	[illegible]
Frank Williams,	[illegible]
Thomas Byrne,	[illegible]
Richard Nugent.	

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a almost elastic covering [illegible]

H. W. Johns' Lake Superior Iron Ore Paint [illegible]

SARGE & DALTON, Agents for Louisiana, 115 Poydras street.

Agents for the celebrated French European [illegible]
" " the Osborn Bird and Animal Cages.
" " "The Times" Cooking Stove.

Dr. Schenck

Advises Consumptives to go to Florida in Winter.

HAVING for the last thirty five years devoted my whole time and attention to the study of lung diseases and consumption, I feel that I understand fully the course that ought to be pursued to restore a tolerably bad case of diseased lungs to healthy soundness. The first and most important step is for the patient to avoid taking cold, and the best of all places on this continent for this purpose in winter, is Florida, well down in the State, where the temperature is regular and not subject to such variations as in more Northern latitudes. Palatka is a point I can recommend. A good hotel is kept there by Peterman. Last winter I saw several persons there whose lungs had been badly diseased, but who, under the healing influence of the climate and my medicines, were getting well. One hundred miles further down the river is a point which I would prefer to Palatka, as the temperature is more even and the air dry and bracing. Mellonville and Enterprise are located there. I should give a decided preference to Mellonville. It is two miles from river or lake, and it seems almost impossible to take cold there. The tables in Florida might be better, and patients complain at times, but that is a good sign, as it indicates a return of appetite, and when this is the case they generally increase in flesh, and then the lungs must heal.

Jacksonville, Hibernia, Green Cove, and many other places in various parts of Florida can be safely recommended to consumptives in winter. My reasons for saying so are that patients are less liable to take cold there than where there is a less even temperature, and it is not necessary to say that where a consumptive person exposes himself to frequent colds he is certain to die shortly. Therefore my advice is, go well down into the State, out of the reach of prevailing east winds and fogs. [illegible]

[illegible]

In conclusion, I will say that when persons take my medicines and their systems are brought into a healthy condition thereby, they are not so liable to take cold, yet no one with diseased lungs can bear a sudden change of atmosphere without the liability of greater or less irritation of the bronchial tubes.

Full directions in all languages accompany my medicines, so explicit and clear that any one can use them without consulting me, and can be bought from any druggist.

J. H. SCHENCK, M. D.,
No. 15 N. SIXTH Street, Philadelphia.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS. 124 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,
[illegible]

At a meeting of the Board of Directors, held on the [illegible] day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned premiums [illegible]

DIRECTORS:

[illegible]

The Imperishable Perfume!

As a rule, the perfumes now in use have no permanency. An hour or two after their use, there is no trace of perfume left. How different is the case with the use of

Murray & Lanman's Florida Water!

[illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, FEBRUARY 3.

RATES OF ADVERTISING:

[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, Feb. 3, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship W G Hewes, Bourne, for Galveston and Indianola. C A Whitney & co
Steamship Agnes, Fraber, for Brashear Point.
C A Whitney & co
Schr Wm Fisher, Lymas, for Ruatan Island, in ballast. Master
Schr Fancy, (Brit) Nelson, for Ruatan, via Grand Cayman. Master
Schr Lavinia, Lindo, for Pensacola. J W Black
Schr Rock Owl, Howes, for Providence, R I. Thorndike, Norton & co
Schr J S Ingraham, Packard, for New York. G A Hodlick & co

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Cingalese, Hinds, from Newcastle, Eng to Herman, Herts & co. Point.
Ship Hampton Court, Griffith, from Liverpool Dec [illegible], to Lovell & Butler. Point.
[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Victoria, fm Madisonville—42,000 feet lumber
Schr Texas, fm Wolf River—15,000 feet lumber
[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

— STEAMBOATS —

Belle of Alton, Brenner, from Grand Ecore.
Bart Able, Barranco, from Belle L'Air.
Frolic, Reynaud, from St. James.
W S Pike, Brown, from Lobdell's store.
[illegible]

TOWBOAT REGISTER.

[illegible]

SPOKEN.

[illegible]

FOREIGN PORTS.

[illegible]

BELOW COMING UP.

[illegible]

EXPORTS.

INDIANOLA AND GALVESTON—[illegible]

[illegible]

IMPORTS.

HAVANA—[illegible]

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

GRAND ECORE—[illegible]

[illegible]

BELLE L'AIR—[illegible]

ST. JAMES—[illegible]

LOBDELL'S STORE—[illegible]

LOWER COAST—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

Armstrong's Foundry and Boiler Manufactory,

[illegible]

W. J. J. ARMSTRONG, [illegible]

—MANUFACTURER OF—

STEAM ENGINES, SUGAR MILLS, DRAINING MACHINES, SAW MILLS, &c.

Flued and Cylinder Boilers of all kinds, Iron Columns and Fronts of Buildings, Grate Bars and Castings
OF EVERY DESCRIPTION.

LIST OF VESSELS

FEBRUARY 3, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

[illegible]

PHILADELPHIA.

Schr B W Godfrey, Garwood.......... sld Jan [illegible]

ROCKPORT, ME.

[illegible]

BALTIMORE.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDON.

[illegible]

HULL, ENG.

[illegible]

NEWPORT, WALES.

[illegible]

BRISTOL, ENG.

[illegible]

NEWCASTLE.

[illegible]

PLYMOUTH.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

PORT MADOC.

[illegible]

BREMEN.

[illegible]

BROWERSHAVEN.

[illegible]

BREMERHAVEN.

[illegible]

ANTWERP.

[illegible]

GENOA.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

GLASGOW.

[illegible]

PALERMO.

[illegible]

MALAGA.

[illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

HONG KONG

[illegible]

ASPINWALL.

[illegible]

New Orleans, Mobile — AND — CHATTANOOGA RAILROAD!

MOBILE DIVISION.

TWO EXPRESS TRAINS DAILY.

On and after Monday, January 23, 1871, Passenger trains will run as follows:

LEAVE NEW ORLEANS,
From the foot of Canal street, for Mobile and intermediate stations at [illegible]
ARRIVE AT MOBILE AT [illegible]
LEAVE MOBILE,
From foot of Government street for New Orleans and intermediate stations at [illegible]
ARRIVE AT NEW ORLEANS AT [illegible]

FARE BETWEEN NEW ORLEANS AND MOBILE, FIVE DOLLARS.

[illegible]

J. B. KENDRICK, General Superintendent.
New Orleans, Jan 22, 1871.

TRAVELERS ATTENTION!!

[redacted]

The New Orleans, Jackson and Great Northern — AND — Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, without change. The 7 A. M. express train leaves New Orleans, daily, (except Sundays) and makes close connection for

VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,

and all points beyond. Sleeping Cars at night, Canton to Grand Junction and Humboldt. The [illegible] train makes schedule connections with Lightning Express Trains to all points,

NORTH, EAST AND WEST.

Carries the Great Northern Mail!

Time to New York—70 hours!

New and elegantly fitted up Sleeping Cars to Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., and Louisville, Ky.

Express Train South arrives at N. O. [illegible]

Ticket Office, Galveston—Iron Building.
Ticket Office, New Orleans—Corner Camp and Common streets, and at Depot.

BAGGAGE CHECKED FROM RESIDENCE TO DESTINATION.

E. D. FROST, Gen. Supt. M. C. R. R.
E. G. SEWALL, Gen. Supt. N. O. J. & G. N. R. R.
D. B. MOREY, G. F. A., M. C. R. R.
J. B. MOREY, G. F. A., N. O. J. & G. N. R. R.
S. W. SCOTT, General Passenger Agent.

Pontchartrain Railway.

SUMMER ARRANGEMENT.

[redacted]

EXCURSIONS TO AND FROM THE LAKE, SAME DAY, 25 Cents.

ON AND AFTER OCTOBER [illegible], 1870, the trains on this Road will be run as follows:

FROM THE LAKE.	FROM THE CITY.
[illegible]	[illegible]

On Sundays the trains will leave [illegible] and the Lake, hourly, after 3 o'clock P. M.

A Horse Car will leave the Old Depot every morning, at 6 o'clock A. M. and the Lake one hour after the last steam train.

Passengers for Gentilly must notify the Conductor prior to departure of train.

Fare to Gentilly, 15 cents each way.

G. PANDELY,
General Superintendent.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

[redacted]

U. S. Mail Route between New Orleans, Western Louisiana and Texas.

THE FERRY boat will leave the foot of St. Ann street, DAILY, at 7 1/2 A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN, leaving Algiers at 8 A. M.

Freight for the road or landings on the Teche and the Opelousas, deliverable at New Iberia and Martinsville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M., at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Bellanger Canal, and for Houma, will be transported at through steamboat rates.

GEORGE PANDELY, Superintendent.

For freight or passage, apply corner of Natchez and Magazine streets.

No freight received after 5 o'clock.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

Illinois Central Railroad Company,

NEW ORLEANS, CHICAGO AND THE WEST.

[redacted]

THE ILLINOIS CENTRAL RAILROAD and BLUE LINE via Cairo will take freight from New Orleans on first-class steamers, leaving daily at 5 P. M., for Cairo, Chicago, and all points North, West and East, at the lowest rates.

All rates, and all through bills of lading from New Orleans by above route given, signed and recognized only at the general office of this Company, No. 32 Carondelet street.

Shippers by this route save all drayage and transfer charges at Cairo, and their goods are always under cover and no charge for storage.

JAMES T. TUCKER,
General Agent.

J. Bontemps,

DYER AND SCOURER,

[illegible]